

Date Convocation : 18/07/2017

Présents : MM. MARQUIS Joseph, BASSAND Denis, DEBAECKER Emmanuel, BEULQUE Florence, BLONDET Sylvie, GRELAUD Elodie, LECONTE Margaret, GABORIT Jonathan, SAMPOUX Daniel, VINCENT Bruno.

Absents-Excusés : OUVRART Marie-Christine qui donne pouvoir à Joseph MARQUIS, Julie SIMONNET qui donne pouvoir à Denis BASSAND, Mauricette ALETRU.

Secrétaire de Séance : BLANCHARD Sandrine

Monsieur le Maire demande à ajouter une délibération à l'ordre du jour, pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme sur notre commune.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 26 Juin 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 26 Juin 2017.

ORDRE DU JOUR

• AMENAGEMENT DE LA PLACE DU 8 MAI

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise EIFFAGE, d'un montant de 7.773 euros HT, correspondant à la fourniture et pose du mobilier urbain. (Cela correspond à 3 tables et 11 chaises en structure métallique et bois). **(lors du Conseil, il a été évoqué 5 tables, 3 sur l'espace public et 2 en bordure de rivière Vendée)**

Nous avons prévu un budget de 30 000 euros avec les jeux pour enfants.

Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec ENEDIS pour la pose du compteur électrique. Le montant était prévu dans les travaux, soit 6030,90 euros HT.

• ETUDE ZONES HUMIDES

Denis BASSAND fait un résumé de la réunion qui a eu lieu avec le SAGE S.N.M.P et les Communes d'Oulmes et Saint Pierre le Vieux. En effet, nous faisons partis des 4 communes qui n'ont pas encore élaboré leur cartographie des zones humides sur le périmètre du SAGE S.N.M.P. Suite à la réunion une convention de groupement de commandes pour la passation d'un marché public et pour le financement de l'étude d'inventaire sera signée entre les trois communes, afin de regrouper et diminuer les frais que cela engendre. La Commune du Gué de Velluire sera le coordonnateur du groupement des 3 communes. La convention du groupement est en cours de finalisation et sera envoyée pour signature aux 3 Communes. Nous pouvons bénéficier de 80 % de subventions. Sur le Gué-de-Velluire, nous n'avons pas beaucoup de terres à cartographier.

• PARTICIPATION FINANCIERE A L'ACCUEIL DU CENTRE DE LOISIR EN LIEU ET PLACE DU CCAS

Suite à la dissolution du CCAS, qui prenait en charge une participation au Centre de Loisirs selon le quotient familial, Monsieur le Maire demande au Conseil s'il accepte que la Commune prenne en charge cette participation qui était de 373,50 en 2015 et de 432 euros en 2016.

Le Conseil Municipal donne son accord.

• PERSONNEL

Monsieur le Maire informe que Françoise PAULINE va partir à la retraite prochainement. Afin de recruter sa remplaçante, il convient de créer une commission pour effectuer les entretiens d'embauches. Elle sera composée de Monsieur Le Maire, Marie-Christine OUVRART, Jonathan GABORIT et Bruno VINCENT.

Denis BASSAND conseille aux membres de la Commission d'établir des critères de recrutement en fonction des activités (cantine / Garderie et l'entretien des locaux, de la salle), et d'établir des pesées sur chaque critères.

Le Conseil Municipal accepte de modifier la délibération du 17 octobre 2016, concernant le RIFSEEP avec les éléments transmis par la Préfecture de la Vendée.

- **RENOVATION DES VESTIAIRES DU FOOT**

Le Conseil Municipal avait proposé de se renseigner afin de refaire les vestiaires du terrain de foot. Jonathan GABORIT va demander des devis.

Il sera remis à l'ordre du jour des prochaines réunions lorsqu'il aura reçu les études.

Mme Sylvie BLONDET intègre la réunion

- **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Monsieur Le Maire donne la parole à Denis BASSAND.

Nous avons de plus en plus de difficultés d'urbanisation. Ce qui nous conduit à des problèmes de sécurité routière, de passages réduits, de voies douces piétonnes pour sécuriser le passage des enfants, d'espaces de stationnement, et de bassins d'orage comme l'exige la loi sur l'eau concernant l'assainissement des eaux pluviales, etc.... Il propose de demander l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil Municipal délibère et donne son accord à l'unanimité.

- **DIVERS**

Action du Lycée Bel Air de Fontenay Le Comte : Le Lycée Bel Air a adressé un courrier à la Mairie, afin d'organiser le 29 Septembre 2017 de 9 Heures à 16 Heures, du Paddle-board et du Canoë sur la rivière.

Demande d'un emplacement de marché pour la vente de produits locaux : Un courrier a été transmis à la mairie pour occuper un emplacement sous la halle de la place du 8 mai, afin de proposer ses produits locaux. Le Conseil donne son accord pour les produits locaux.

Horaires de la Mairie pendant les vacances : Du 31 juillet au 18 août 2017, la mairie sera ouverte de 9 H 00 à 12 H 30.

Remplacement de Stéphane + congés : Monsieur le Maire informe que pendant l'absence de Stéphane, un contrat a été effectué à Monsieur Didier PHELIPPEAU, via le Centre de Gestion.

Inauguration : La place du 8 Mai sera bientôt terminée. Son inauguration est prévue le 23 Septembre 2017 à partir de 17 heures. Une animation sera proposée par la ferme de Montnommé, et sera suivie d'un repas par le Restaurant le Guétréen (Pâté - Mogettes Jambon...). Un coupon sera a retourné pour réservation.

Tour de table :

Les membres du Conseil informent que l'impression du dernier Bulletin était de très mauvaise qualité. Pour les futurs, peut-être faire appel à une imprimerie. Le Bulletin sera remis en ligne sur le site pour une meilleure vision.

Daniel SAMPOUX informe qu'il avait été crée une commission sécurité pour se rendre sur les rues qui demande à revoir les panneaux de sécurité, mais aucune suite n'a été donnée.

Margaret LECONTE demande ce que l'on peut faire pour tous ces bruits de mobylette qui sont vraiment insupportables.

Florence BEULQUE demande s'il est possible de remettre des fleurs dans les jardinières de la Rue de l'Eglise.

Un débat s'instaure sur les incivilités (bruits récurrents et agressifs de petites motos, sens interdits non respectés, stop non respectés), sur la gestion des barques en cas de fermeture du bar et sur les horaires d'ouverture du Guétréen.

Prochain conseil le 11 Septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 22h00.

Le secrétaire de séance,
S. BLANCHARD